

C O M M U N E D E
BIÈVRES

DÉLIBÉRATION N°2442 : OCTROI D'UNE GARANTIE D'EMPRUNT À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE 3F POUR 7
LOGEMENTS PLS SIS 115 RUE DE PARIS

Date de convocation : 28 juin 2023

Date d'affichage :

Nombre de conseillers : 27

- en exercice : 27
- présents : 23
- absents représentés : 4
- absents non représentés : 0
- votants : 27

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi cinq juillet à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de BIÈVRES, se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-11 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités territoriales

Étaient présents :

M. Amine PATEL, Mme Caroline BOUGOT, M. Hubert HACQUARD, Mme Céline MAISONNEUVE, M. Marc LABELLE, Mme Chehrzade AINSEBA, M. Benoist BERTHIER, M. Denis LENORMAND, Mme Marianne FERRY, Mme Marie BRUCELLE, Mme Dorothée BRENEOL, Mme Virginie BREC, M. Paul PARENT, M. Philippe BAUD, M. Arnaud DESBOIS, M. Frédéric ELLEBOODE, Mme Caroline NOGUES, M. Marc SUSPIZE, Mme Sophie DUBOIS, M. François DEVERNAY, Mme Florence CURVALE, M. Emmanuel MICHAUX, M. Emmanuel PAYRAUD

Absents représentés :

Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER représentée par M. Marc LABELLE,
Mme Christelle DE BEAUCORPS représentée par M. Amine PATEL,
M. Dan ATLAN représenté par M. Benoist BERTHIER,
Mme Danièle BOUDY représentée par Mme Marie BRUCELLE,

Absent non représenté :

Aucun

Mme Céline MAISONNEUVE a été nommée Secrétaire de séance,

La séance a été déclarée ouverte à 20 heures 30.



**2442 : OCTROI D'UNE GARANTIE D'EMPRUNT À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE 3F POUR 7 LOGEMENTS PLS
SIS 115 RUE DE PARIS**

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 2298 et 2305 du Code Civil,

Vu la demande formulée par l'IMMOBILIERE 3 F en vue de la garantie des emprunts pour 7 logements financés à l'aide d'un prêt CPLS/PLS-PLSDD/PHB 2.0 consenti par la Caisse des Dépôts et Consignation le 5 avril 2023 dans le cadre de l'opération de construction de 48 logements locatifs sociaux collectifs sis 115 rue de Paris,

Vu le Contrat de Prêt N° 146018 en annexe, signé entre : IMMOBILIERE 3F, ci-après l'emprunteur, et la Caisse des dépôts et consignations,

Vu l'avis de la commission municipale permanente d'urbanisme du 26 juin 2023,

Vu l'avis de la commission des finances du 27 juin 2023,

Considérant que le montant d'emprunt garanti par la Commune s'élève à 905 000,00 € de prêt CPLS/PLS-PLSDD/PHB 2.0,

Considérant que lorsque les garanties d'emprunt sont accordées dans le cadre d'opérations en lien avec le logement social, les plafonnements prévus par l'article L 2252-1 du CGCT ne s'appliquent pas,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Article 1 : ACCORDE sa garantie à hauteur de 100,00 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 905 000,00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 146018 constitué de 3 lignes du Prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : DIT que la garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.



Article 3 : S'ENGAGE pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

DÉLIBÉRATION VOTÉE À LA MAJORITÉ (3 VOTES CONTRE, MME CUVALE, M. MICHAUX, M. PAYRAUD)

Fait à Bièvres, le 17 juillet 2023

Pour extrait conforme,
Anne PELLETIER-LE-BARBIER
Maire de Bièvres

Po Amine Patel
Maire adjoint



A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Amine Patel'.



